



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 2406

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de l'éducation nationale de bien vouloir lui faire connaître les intentions de son ministère face à la proposition de l'Assemblée des conseils économiques et sociaux régionaux de France relative à la mise en place d'un portfolio consignant les démarches de l'élève et ses différents contacts afin d'assurer un suivi de son parcours d'orientation.

Texte de la réponse

A l'instar de l'assemblée des conseils économiques et sociaux régionaux de France, le délégué interministériel à l'orientation, a proposé le 27 mars 2007, parmi les différentes mesures constituant le schéma national d'orientation, la création d'un « portfolio pour l'orientation » utile pour permettre au collégien ou au lycéen de collecter et de sauvegarder les résultats de recherches documentaires, de stages effectués, et tout support de la construction progressive de son projet personnel. Une telle expérience de portfolio, à support électronique, et donc dématérialisé, est conduite par l'office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) dans l'académie de Strasbourg. Un bilan approfondi de cette expérimentation sera tiré, en liaison avec le nouveau délégué interministériel à l'orientation nommé le 18 juillet 2007, préalablement à toute décision relative à son extension.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2406

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 août 2007, page 5123

Réponse publiée le : 23 octobre 2007, page 6548